Actualités 2023

Recensement des bulletins du Coreps Nouvelle-Aquitaine

COREPS Nouvelle-Aquitaine

FEVRIER 2023

Les organisations syndicales et professionnelles membres du Coreps ont souhaité mettre à l'ordre du jour de ce début d'année le sujet des règlements d'intervention de La Région Nouvelle Aquitaine, particulièrement ceux définissant les modalités de soutien au Spectacle Vivant et aux Manifestations Culturelles. (cf. *Règlements d'intervention actuellement en vigueur*)
Ainsi, les réunions de janvier et février 2023 ont permis de réaliser un premier recensement des points à discuter (cf. *document de travail*) dans le cadre du chantier visant à produire de nouveaux règlements d'intervention.
Les organisations syndicales appellent à ce que ce chantier passe par une étape de concertation dans le cadre du Coreps Nouvelle-Aquitaine.

MARS 2023

Le jeudi 9 mars, les organisations professionnelles et syndicales ont participé à la réunion de lancement des concertations dans le champ de la Culture et du Patrimoine, à l'invitation de La Région Nouvelle-Aquitaine.
Ont ainsi été présenté les démarches suivantes :
- Le contrat régional de filière Culture et patrimoine
- La révision des règlements d'interventions Spectacle vivant et Manifestations
- La feuille de route « Transitions »

Ces 3 chantiers structureront une partie des travaux du Coreps Nouvelle-Aquitaine pour les mois à venir.
En groupe de travail, les organisations syndicales ont signifié leur satisfaction à être concertées, notamment dans le cadre de la révision des règlements d'intervention. En parallèle, a également été partagé l'inquiétude de voir ces démarches être le véhicule de réductions de subventions.

MAI 2023

Le 4 mai, la commission « Politiques et Financements Publics » a approfondi les difficultés financières rencontrées par les entreprises culturelles, et particulièrement le phénomène d'érosion des marges artistiques (ou marge d'activités). Les échanges entre les membres se sont appuyés sur la présentation de l'étude flash réalisé par la Fedelima. Ce même jour, la Cellule de Veille pour l'Emploi a profité d'une mise à jour de l'offre d'accompagnement et de formation AFDAS sur la thématique RSE et d'une présentation de la plate-forme

Portraits de territoire pour, par la suite, approfondir les difficultés des structures (lieux et compagnies) à mettre en œuvre des formations artistiques dont ce n'est pas la formation n'est pas l'activité principale, l'accès à la certification s'étant durcie. Ainsi, la Cellule de Veille pour l'Emploi appelle à l'émergence d'un opérateur régional de formation continue en capacité d'agréger et de coordonner une offre de formations artistiques certifiées, à travers un portage mutualisé.

JUIN 2023

Le 7 juin, le Coreps a réuni son comité de pilotage à Angoulême, en présence de Mme Maylis Descazeaux, directrice régionale des affaires culturelles, et Mme Charline Claveau, Vice-présidente culture au conseil régional. Il a été réaffirmé l'orientation de l'ensemble des travaux du Coreps au regard des dynamiques de transitions, ceci passant par superviser l'accompagnement au changement, observer l'impact de la bifurcation écologique sur l'emploi et la formation et favoriser la construction de politiques publiques de soutien au spectacle en phase avec les enjeux de transition, tout en poursuivant un travail d'observation et de préconisation concernant le modèle de production et de diffusion des œuvres.
Les membres du Coreps ont ainsi programmé les sujets des travaux pour le second semestre 2023.

Il est à noter que l'ensemble des Coreps contribuent à l'organisation de rencontres professionnelles, les 10 et 11 juillet, à Avignon. Lien

---

JUILLET 2023

Les travaux de la commission Politiques et Financements Publics du 6 juillet ont intégralement été orienté sur la transition écologique du secteur culturel. Frédérique Sarre, référente "Ecologie & Création artistique" au Ministère de la Culture, a présenté la feuille de route ministériel, en cours d'élaboration. Celle-ci comprendra des actions de sensibilisation, de formation, d'information et tendra à privilégier une éco-conditionnalité « douce » et à favoriser les pratiques privilégiant la sobriété.
Par la suite, David Irle et Cyril Delfosse, tous deux éco-conseillers, ont présenté les traductions en cours sur les politiques publiques régionales, en Nouvelle-Aquitaine, et départementales, avec l'exemple de la Gironde. Le changement vers la bifurcation écologique est en cours, cette réunion a ainsi permis une vue d'ensemble des évolutions à venir dans les différents échelons territoriaux.
Certains syndicats ont partagés les freins, notamment économiques et territoriaux (accès aux mobilités douces pour le public), à des actions ambitieuses. D'autres ont appelé à une « transition soutenable », notamment pour les équipes (éco-anxiété, charge de travail supplémentaire, problématiques de management, évolution des parcours professionnels).
Cette réunion a donné lieu au partage de ressources (cf. *document*), notamment les

préconisations du CESE et l'enquête de l'Unedic, creusant la relation entre travail et dérèglement climatique.
Par ailleurs, dans le cadre de concertations spécifiques, les 7 et 13 juillet, La Région Nouvelle-Aquitaine a présenté aux syndicats les pistes pour son futur règlement d'intervention définissant le soutien aux manifestations culturelles et aux festivals (*document de travail*), et pour celui définissant son soutien au Spectacle Vivant (*document de travail*). Prochaine et dernière étape de la concertation : septembre 2023.
Prochaine réunion du Coreps prendra la forme d'une Cellule de Veille pour l'Emploi, le 7 septembre. Elle aura pour thématique de travail : l'égalité Femmes-Hommes dans le spectacle et les plans de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles (VHSS).

SEPTEMBRE 2023

Pour cette rentrée, le comité de pilotage du Coreps a souhaité mettre à l'ordre du jour de la Cellule de Veille pour l'Emploi (CVE) un point d'étape sur la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en Nouvelle-Aquitaine et sur la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).
Ainsi, Carole Robin, référente VHSS à la DGCA, a partagé un premier bilan du plan VHSS du Ministère de la Culture. Stella Morin, chargée d'études à l'A., a brossé un panorama chiffré au niveau national et régional. Nadia Bouvart, pour Audiens est également intervenue pour évoquer la cellule d'écoute pilotée par Audiens. Et Bertrand Queyroi a présenté l'offre de services de l'Afdas.
Cette réunion a donc permis de brosser un état des lieux du chemin à parcourir pour tendre à une égalité effective, les professionnel·le·s et les entreprises pouvant compter sur un ensemble de dispositifs et d'outils pour lutter contre les inégalités et les violences. Les partenaires sociaux ont pour la plupart embrassé ce sujet (stages de formation, réalisation de chartes, d'études, etc..) à l'échelon national. C'est cet échelon qui a été jugé pertinent par le Coreps pour répondre aux diverses problématiques. On notera plusieurs questionnements dont celui interrogeant la réponse des directions artistiques en cas de signalement de violence ou de harcèlement de la part d'un artiste.

OCTOBRE 2023

Les travaux du Coreps de ce mois d'octobre se sont déroulés à l'Opéra de Limoges pour la réunion de deux commissions.
Côté politiques publiques, le DRAC a présenté le cadre général d'un plan (en cours de construction) en faveur de la création. Ce plan, intitulé « *Mieux produire, mieux diffuser* » donnera lieu à deux réunions de concertations au sein du Coreps (les 13 et 20 novembre 2023).

Concrètement, une enveloppe de 9M € alimentera ce fond national exceptionnel, en 2024, ayant pour objet de favoriser les logiques coopératives, de renforcer les soutiens à la production et à la diffusion et de renforcer les initiatives privilégiant une durabilité de l'emploi et de l'oeuvre, une complémentarité des co-financements et une accélération de la transition écologique.
En parallèle, se poursuivent les réunions de concertations à l'endroit du nouveau Réglement d'Intervention Spectacle Vivant de la Région Nouvelle-Aquitaine : on notera un fort mécontentement des syndicats concernant le calendrier imposé.
Côté emploi, le Coreps a souhaité interroger le modèle des bureaux de production et/ou d'accompagnement. À travers l'audition de deux entreprises : le Bureau des Filles et les 3A. Ces structures pouvant répondre à la précarisation des métiers administratifs pour certaines compagnies, mais comptent encore pour portion congrue dans les politiques culturelles. Le chantier reste ouvert…